

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

David-Patrick Sambissa : "C'est un honneur de porter le maillot du Gabon"

APRÈS avoir reçu le 2 octobre dernier l'accord de la Fifa pour jouer avec le Gabon, le milieu de terrain du SC Cambuur (D1 Hollande) a été titularisé pour la première fois le lundi 11 octobre dernier face à l'Angola. Dans l'entretien ci-dessous, David-Patrick Sambissa revient sur la rencontre face aux Palancas Negras d'Angola, parle des chances du Gabon d'accéder à l'ultime tour des éliminatoires du Mondial, tout en ayant le regard rivé vers le Cameroun, pays où se discutera la prochaine Coupe d'Afrique des nations au mois de janvier 2022.

Entretien réalisé par Willy NDONG
Libreville/Gabon

L'union : David-Patrick Sambissa, vous avez été titularisé pour la première fois face à l'Angola. À quel moment Patrice Neveu vous a-t-il donné l'information concernant votre titularisation ?

David-Patrick Sambissa : C'est à la veille de la rencontre, dimanche, à l'entraînement que j'ai eu l'information concernant ma titularisation. Ainsi, lors de la traditionnelle reconnaissance du terrain, et à la lumière du dispositif mis en place par le sélectionneur, j'ai su que j'allais être titulaire. Mais avant il y a eu un petit problème. Le samedi j'ai reçu un coup à la cheville. Je n'étais donc plus certain de commencer le match. Le jour du match avec le

médecin on s'est dit qu'il fallait faire un échauffement intensif, s'il n'y avait plus de soucis, j'allais débiter. Et c'est ce qui s'est fait.

Une fois sur le terrain, on imagine le stress, les interrogations et autres appréhensions n'est-ce pas ?

- En réalité je ne me suis nullement posé de questions. Si ce n'est dire : David, il faudra tout donner pour ne pas nourrir des regrets après. Mouiller le maillot jusqu'à la victoire. Je me suis également dit qu'il ne servait à rien de vouloir faire des choses extraordinaires si ce n'est défendre et se mettre au service du collectif. Et ce malgré la chaleur qu'il y a eu en première période. Première titularisation, première victoire en sélection. On imagine

aisément votre joie.

- C'est un honneur infini pour moi de porter le maillot du Gabon et débiter par une victoire lors de ma première titularisation. Le groupe est bon et nous allons continuer à travailler pour être prêts lors de la prochaine Coupe d'Afrique des nations dans moins de trois mois au Cameroun.

En novembre il y a deux matchs. Contre la Libye et l'Égypte. Un commentaire ?

- Nous allons, lors de ces deux derniers matchs nous battre avec la dernière énergie. Nous devons nous battre pour notre pays et donner un signal fort à nos futurs adversaires lors de la Can.

Le Gabon est-il déjà éliminé selon vous ?

- Mathématiquement nous ne sommes pas encore éliminés. Et tant qu'il y a la vie, il y a de l'espoir. Nous serons éliminés quand l'Égypte prendra trois

points. Pas avant. Mais imaginez que l'Angola batte l'Égypte et que nous venons à bout de la Libye. Il y aura donc forcément une finale Égypte-Gabon lors du dernier match.

Terminons avec la Can. Avez-vous un groupe pour faire bonne figure lors de cette compétition ?

- J'ai foi en cette équipe qui a de la qualité. C'est ensemble que nous arriverons à écrire une belle page de l'histoire de notre football.



Photo: DR

David Sambissa : « Mathématiquement nous ne sommes pas encore éliminés. »

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE ET DE GARANTIE SOCIALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date de lancement : Jeudi 14 octobre 2021
Appel d'offres : N° 02 / CNAMGS/DG/2021
Nom du projet : Acquisition de Matériel Informatique

Source de financement : Fonds propres de la CNAMGS, exercice 2021

1. OBJET

La Direction Générale de la CNAMGS lance un appel d'offres pour l'acquisition du matériel informatique.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en deux (2) lots suivants :

Lot n°1 : Acquisition de 126 ordinateurs fixes

Lot n°2 : Acquisition de 30 scanners

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou les deux lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour tous les lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat peut être attributaire de tous les lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 F CFA par lot. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale
Services Normes et Contrats au 4^{ème} étage du Siège
Sise au Boulevard de l'Indépendance
BP 3999 Libreville
Tél 011 77 59 66 / 065 95 46 47

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **lundi 15 novembre 2021 à 9h00** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

6. OUVERTURE DES PLS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **lundi 15 novembre 2021 à 10h00** dans la salle du Conseil d'Administration de la CNAMGS.

Directeur Général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale



Séverin Maxime ANGUILE

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pénafort MINTSA OYAME